



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chippis est convoquée le

**Mardi 9 février 2021 à 19 h 30
à la salle de gymnastique de Chippis**

avec, à l'ordre du jour, les points suivants :

1. Présentation de la carte des dangers de la Navizence après les travaux de sécurisation
2. Lecture et approbation du protocole de l'assemblée primaire du 22.09.2020
3. Présentation du budget 2021
4. Approbation du budget 2021
5. Présentation du plan financier 2021 – 2024
6. Présentation du crédit d'engagement complémentaire pour le dossier de sécurisation de la Navizence en aval du pont du cimetière
7. Approbation du crédit d'engagement complémentaire
8. Divers

Nous vous invitons à prendre part à cette assemblée primaire, **en respectant scrupuleusement les directives sanitaires en vigueur** (port du masque obligatoire...) et vous informons que les personnes qui désirent obtenir un exemplaire du budget 2021 peuvent se le procurer, durant les heures d'ouverture, au secrétariat communal.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Chippis, le 10 janvier 2021